Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 973

Artikel: La neutralité européenne
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011282

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 973
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 23 novembre 1989
Hebdomadaire romand Vingt-septième année

La neutralité européenne

Ce qui se passe à l'Est, ce n'est pas un dégel en hiver, mais une décongélation: les peuples retrouvent leur histoire et nous, à leur sujet, une mémoire.

Dans ce retour du refoulé historique, figé derrière la ligne de démarcation, le Mur et la frontière Oder-Neisse, revient tout l'Entre-deux-guerres: le Traité de Versailles et Brest-Litovsk, la Petite Entente, la Grande Entente, le découpage de l'Empire austro-hongrois, le cordon sanitaire, la balkanisation. Et il faudra bien reprendre ce qui a été mal résolu en 1918 et effacé dès 1945.

Si quelque inquiétude est sensible dans la joie des hommes d'Etat qui se réjouissent sincèrement, et comme chacun, du triomphe des libertés sur la tyrannie, c'est qu'ils savent, comme une leçon d'histoire, la difficulté de la tâche.

La guerre froide, au prix des souffrances immenses des peuples de l'Est, était une facilité et une commodité.

Elle a permis à l'Europe de l'Ouest de mener à mal et à bien la décolonisation, de liquider les survivances dictatoriales en Espagne, au Portugal, en Grèce, de construire irréversiblement le premier noyau d'une Communauté européenne.

L'Union soviétique, jusqu'à la prise du pouvoir par Gorbatchev, s'est toujours montrée hostile à l'union européenne. La formule de dénonciation stigmatisait les revanchards allemands, faisant ressurgir toutes les images des conquêtes et croisades européennes vers l'Est, depuis les chevaliers teutoniques réactualisés par Eisenstein jusqu'à l'invasion hitlérienne. La géo-politique était conçue en termes de blocs planétaires: un bloc européen, s'appuyant sur les Etats-Unis, était perçu comme l'ouverture d'un deuxième front dans la mesure où la Chine pouvait devenir hostile.

Pourquoi l'URSS a-t-elle laissé tomber son hostilité à l'égard de la construction européenne quand bien même elle constituerait sur son flanc une puissance démographique et économique supérieure à ses propres forces? Cette question intéresse la Suisse à deux titres: celui de l'exercice de sa neutralité, celui de son expérience historique.

Une confédération est authentique lorsque les parties constituantes sont antérieures au tout, c'est-à-dire que le lien fédérateur repose sur l'alliance et non, pour une part, sur la conquête comme celle de l'Ouest pour les Etats-Unis ou de l'Est pour la Russie. La Suisse est une confédération d'alliances. L'Europe est en passe de le devenir.

Une telle confédération pour des raisons de cohésion interne doit conduire une politique de neutralité. L'Europe des Douze, c'est évident, ne pourrait être entraînée dans une politique agressive contre l'URSS.

Ou bien s'y opposeraient les Allemands qui sont en première ligne ou, dans une situation différente, les autres Européens si l'Allemagne voulait mener une politique propre, cherchant à constituer sa zone d'influence. La cohésion interne d'une confédération n'est pas compatible avec la prédominance des intérêts d'un seul membre ou d'une alliance particulière de quelques-uns.

L'Europe, partenaire dans l'Alliance atlantique, n'en est pas encore au stade de la neutralité intégrale. Cela impliquerait qu'elle ait une force militaire suffisante pour assurer seule sa sécurité, c'est-à-dire qu'elle développe son propre armement nucléaire à l'heure où c'est la réduction des missiles qui est à l'ordre du jour. La question d'une remise en cause du Pacte atlantique n'est donc pas, comme on le dit pour la réunification, une question d'actualité.

Mais il suffit de constater que la Communauté européenne est assez fortifiée pour que les agressivités individuelles soient contrôlées par le groupe.

Cet équilibre sera une chance de réussir peut-être là où le Traité de Versailles a échoué. La neutralité suisse ressentie souvent comme une exclusion revêtira, si cette évolution se confirme, un sens différent: elle aura été une sorte d'expérimentation préalable à petite échelle. Sans se renier, elle pourrait être vécue alors comme un facteur de rapprochement. AG